

28 fév 2014 -10:36

Appartient à Conseil des ministres du 28 février 2014

Pondération de la fonction d'administrateur général de l'Office central d'Action sociale et culturelle du Ministère de la Défense

Sur proposition du ministre de la Défense Pieter De Crem, le Conseil des ministres a marqué son accord pour la pondération de la fonction d'administrateur général de l'Office central d'Action sociale et culturelle (OCASC) du Ministère de la Défense dans la bande de salaire 3.

Sur proposition du ministre de la Défense Pieter De Crem, le Conseil des ministres a marqué son accord pour la pondération de la fonction d'administrateur général de l'Office central d'Action sociale et culturelle (OCASC) du Ministère de la Défense dans la bande de salaire 3.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>